

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 17 janvier 1973

La séance est ouverte à 2 heures.

### LE PREMIER MINISTRE

#### CONDOLÉANCES À L'OCCASION DU DÉCÈS DE SA MÈRE

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre n'est pas ici aujourd'hui. Je prends la parole non pas pour tenter de faire l'éloge de la mère du premier ministre, ce qui serait présomptueux de ma part, mais simplement pour offrir, au nom de mes collègues et de moi-même, même si je me rends compte que tout ce qu'on peut dire est futile dans les circonstances, nos plus sincères condoléances au premier ministre éprouvé par le décès de sa mère.

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, puis-je brièvement exprimer, au nom de mes collègues et de moi-même, nos plus sincères condoléances au premier ministre à l'occasion du décès de sa mère. J'ai déjà constaté, en voyant le premier ministre à la télévision en une certaine occasion, combien il était attaché à sa mère et la respectait. Même si la plupart d'entre nous n'avons pas eu le plaisir de faire sa connaissance, nous partageons la douleur du premier ministre.

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, mes collègues et moi nous joignons au chef de de l'opposition officielle et au chef du Nouveau parti démocratique pour offrir au très honorable premier ministre nos plus sincères condoléances à l'occasion du décès de sa mère. Nous savons tous que perdre sa mère constitue une lourde perte. C'est la même chose pour un premier ministre. Monsieur l'Orateur, j'offre donc nos plus sincères condoléances au très honorable premier ministre et à toute la famille Trudeau.

[Traduction]

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, en tant que premier ministre suppléant, je voudrais remercier les chefs des autres partis des condoléances qu'ils ont formulées à l'occasion du deuil du premier ministre et exprimer ces mêmes sentiments au nom des députés de ce côté-ci de la Chambre. Je veillerai à ce que les condoléances de tous les secteurs de la Chambre soient transmises au premier ministre.

### AFFAIRES COURANTES

#### LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

##### DÉPÔT DE LA LETTRE D'INVITATION DU PREMIER MINISTRE AUX PREMIERS MINISTRES PROVINCIAUX

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, en vertu de l'article 41(2) du Règlement, je voudrais déposer en anglais et en français le

texte de la lettre qu'a envoyée le premier ministre aux premiers ministres provinciaux, leur proposant des dates pour une conférence fédérale-provinciale des premiers ministres.

\* \* \*

### LES FINANCES

#### DÉPÔT DU RAPPORT DU SURINTENDANT DES ASSURANCES SUR LES PRÊTEURS ET LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE CRÉDIT

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, conformément à l'article 41(2) du Règlement, je voudrais déposer un exemplaire du rapport du Surintendant des assurances du Canada sur les petites entreprises de prêt et sur les prêteurs pour l'année terminée le 31 décembre 1971, et un exemplaire du rapport du Surintendant des assurances du Canada sur les sociétés coopératives de crédit.

#### LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE DES MINISTRES DES FINANCES—DÉPÔT DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je déposerai aussi, avec le consentement de la Chambre, le projet d'ordre du jour, dans sa forme actuelle et sous réserve de ratification par les ministres provinciaux, de la conférence des ministres des Finances qui débute demain, à la demande précise du chef de l'opposition.

\* \* \*

### LES POSTES

#### LES NÉGOCIATIONS POUR LE RÈGLEMENT DU CONFLIT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement, je voudrais présenter une motion à la Chambre pour attirer son attention sur une question de pressante nécessité. Il s'agit des négociations en vue de régler le conflit, qui ont été rompues entre les postiers et le Conseil du Trésor. Les postiers ont accepté le rapport majoritaire de la commission de conciliation, mais le Conseil du Trésor semble maintenant se baser sur un rapport qui diffère de celui qui avait précédemment été soumis à son approbation. Je proposerais donc, avec l'appui du député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall):